

# Rapport sur le développement durable à l'Université d'Ottawa



# Rapport sur le développement durable à l'Université d'Ottawa

## Table des matières

Introduction	3
Contexte	3
Stratégie et approche	4
Études et recherche	5
a. Institut de l'environnement	5
b. Programmes d'études	5
c. Laboratoire vivant	5
d. Recherche	6
Progrès	6
a. Énergie	7
b. Réacheminement de déchets et recyclage	8
c. Eau	9
d. Transport durable	9
e. Alimentation durable	10
f. Immeubles et espaces verts	10
g. Émissions et changements climatiques	11
h. Communauté	11
Initiatives en matière de placement	11
Projets et initiatives en cours	13
Révision et mise à jour des politiques et règlements	16
Plans futurs	17
Conclusion	18

## 1. Introduction

L'Université d'Ottawa adhère à la définition du développement durable énoncée en 1997 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement selon laquelle « le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Comme décrit dans son plan stratégique *Destination 2020*, l'Université joue un rôle de premier plan dans l'élaboration et la mise en œuvre de solutions novatrices aux problèmes environnementaux et la formation des leaders de demain dans ce domaine. Elle contribue activement à bâtir une société durable en renforçant sa capacité de mettre en lumière des problèmes environnementaux et d'y apporter des solutions.

De plus, par l'entremise de nombreux programmes, l'Université contribue également concrètement à un meilleur environnement, notamment en réduisant sa consommation d'eau et d'énergie provenant de combustibles fossiles, et ses émissions de gaz à effets de serre, et ce, malgré une croissance continue du campus – population et édifices.

Le présent rapport se veut un résumé non exhaustif des efforts réalisés par notre Université qui agit comme un chef de file national, socialement responsable en matière de développement durable. À cet égard, nous sommes le campus le plus actif au pays, grâce aux programmes intensifs de recyclage, à la place que nous faisons aux piétons et aux cyclistes ainsi qu'à la façon dont nous gérons les espaces verts. Tout cela contribue à deux grands objectifs : celui de faire de l'Université d'Ottawa une organisation écoresponsable et réduire de manière permanente son empreinte environnementale.

## 2. Contexte

Les premières initiatives en matière de durabilité sur le campus remontent à 1974 alors que l'Université embauchait son premier ingénieur responsable de gérer la consommation d'énergie du campus. Il n'y a eu que trois professionnels de l'énergie depuis la création de ce poste.

Depuis 2006, le Bureau du développement durable du Service des immeubles coordonne tous les projets de durabilité sur le campus. Géré par Pierre De Gagné, directeur, Services publics et campus durable au Service des immeubles, ce bureau a un poste permanent et compte sur la collaboration de trois unités administratives, soit Immeubles, Protection (transport durable) et Bureau des droits de la personne (accessibilité) pour réaliser son mandat. Le Bureau s'efforce d'intégrer le plus possible la durabilité à la vie quotidienne sur le campus, qu'il s'agisse de petits gestes comme prendre des notes sur du papier brouillon ou de projets d'envergure tels que concevoir des installations écoénergétiques. Toutes ces mesures sont importantes et permettent souvent à l'Université et à sa communauté de réaliser des économies considérables en plus de réduire son incidence sur l'environnement.

L'Université a mis sur pied le Comité du développement durable en 2007 dont le mandat consiste à fournir des conseils et à proposer des idées au Comité d'administration de l'Université sur les pratiques exemplaires relatives au développement durable sur le campus. Le comité est composé de représentants du personnel, du corps professoral, de la population étudiante et de la communauté externe.

En particulier, le Comité du développement durable prend les mesures suivantes :

- Évaluer les questions de développement durable et présenter des recommandations au Comité d'administration;
- Proposer des politiques visant à améliorer le rendement de l'Université d'Ottawa aux termes du Sustainability Tracking, Assessment & Rating System (STARS);
- Créer et gérer des projets ayant pour but d'améliorer le développement durable sur le campus;
- Créer et gérer des sous-comités formés de bénévoles dont les activités sont axées principalement sur les questions de développement durable.

Le Comité du développement durable (COMDEV) de l'Université d'Ottawa a adopté le modèle de durabilité des 4C mis au point par l'Université de Plymouth afin de tenir compte des différents aspects de la durabilité propres à un campus. Voici ces 4C :

**Campus** – Tout ce qui concerne les approvisionnements et les aspects physiques du campus.

**Communauté** – Les relations sociales entre les membres de la communauté sur le campus et hors campus.

**Culture** – Les valeurs et politiques qui forment la base culturelle et influent sur la gouvernance du campus.

**Curriculum** – Le cheminement scolaire, les cours, et les recherches qui constituent l'ensemble des connaissances sur le campus.

### 3. Stratégie et approche

L'Université s'est engagée à administrer ses activités et à gérer ses installations de façon responsable et d'une manière qui protège l'environnement naturel et en assure la durabilité. Elle préconise l'amélioration continue de ses activités et de ses opérations afin d'accroître la durabilité du campus. Pour l'aider à respecter cet engagement et à mettre en œuvre les actions et mesures nécessaires pour y arriver, elle a adopté au cours des dernières années de nouveaux règlements et politiques et s'est dotée de mécanismes efficaces et de structures décisionnelles.

Par exemple, depuis la création du Bureau du développement durable, une politique sur l'approvisionnement éthique (Règlement 98) a été adoptée. Pour leur part, les Services alimentaires misent sur une approche écoresponsable en veillant à ce que les contrats sous sa supervision contiennent des clauses liées au développement durable, sans oublier que l'Université d'Ottawa a été l'une des premières universités au Canada à bannir l'eau embouteillée sur son campus. Plus de 250 000 \$ ont été investis afin d'améliorer le réseau de fontaines à boire à travers le campus.

L'Université travaille avec ses partenaires pour établir des politiques, règles et règlements conformes aux réalités sociales, économiques et environnementales de l'Université et des communautés qu'elle dessert. D'ailleurs, elle a entamé récemment la révision des politiques et des règlements en matière de durabilité afin qu'ils soient conformes aux réalités sociales, économiques et environnementales actuelles et futures, notamment le règlement 72 – Protection environnementale, ainsi que certains règlements régissant les approvisionnements sur le campus tel que le règlement 36.

Pour assurer la durabilité de ses activités, l'Université d'Ottawa s'est engagée à évaluer en amont et en aval les impacts économiques, sociaux et environnementaux de ses activités. Lorsqu'elle étudie de nouveaux projets, elle tient compte de la participation du corps professoral, du personnel, des étudiants, des diplômés ainsi que des membres de la communauté à l'extérieur de l'Université. Elle gère ses opérations et ses installations d'une manière responsable qui protège et assure la durabilité de l'environnement naturel. Enfin, les activités pédagogiques et de recherche sont menées de manière responsable et éthique de façon à promouvoir et à encourager le développement durable.

## 4. Études et recherche

De nombreuses initiatives, actives sur notre campus, contribuent à l'avancement des connaissances et de la science en matière de développement durable. Par exemple :

### a. Institut de l'environnement

L'Institut de l'environnement offre un programme pluridisciplinaire de maîtrise en durabilité de l'environnement et une maîtrise ès sciences interdisciplinaire en durabilité de l'environnement. La maîtrise ès sciences donne aux chercheurs et futurs professionnels les capacités et les compétences nécessaires pour trouver des solutions réglementaires et politiques efficaces aux défis complexes et multidimensionnels qui menacent l'environnement. Les étudiants sont exposés aux principaux concepts fondateurs pertinents à la durabilité dans les sciences, l'économie, le droit et la politique.

### b. Programmes d'études

Nous voulons créer un milieu où les étudiants ont l'occasion de découvrir et de mettre en œuvre les concepts de la durabilité au cours de leur cheminement scolaire.

Plusieurs facultés offrent des programmes d'études comprenant une ou des composantes liées au développement durable. Entre autres, la Faculté de droit offre un des plus larges éventails de cours en droit environnemental au pays.

Au total, plus de 130 cours axés sur le développement durable sont offerts au premier cycle et une trentaine de cours le sont aux cycles supérieurs. La liste complète des cours est affichée sur [le site Web du Bureau du développement durable](#).

### c. Laboratoire vivant

Le laboratoire vivant de l'Université d'Ottawa est un programme unique qui repose à la fois sur des travaux scolaires et des activités de bénévolat pour aider l'Université à relever les défis opérationnels du campus au moyen du développement durable. Il s'agit d'une excellente occasion pour les étudiants de régler des problèmes sur le campus de façon positive dans le cadre de projets favorisant l'apprentissage sur le terrain et d'obtenir du même coup des crédits universitaires.

Le personnel du Bureau du développement durable du Service des immeubles et du Programme d'apprentissage par l'engagement communautaire coordonne les projets réalisés sur le campus par les étudiants, les membres du personnel et le corps professoral. Les projets sont souvent intégrés aux travaux scolaires ou peuvent être réalisés comme une activité indépendante.

#### d. Recherche

Les chercheurs de l'Université effectuent depuis longue date des projets de recherche sur une très grande variété de sujets qui touchent de près ou de loin l'environnement, le développement durable et leurs incidences sur les populations. Ils évoluent dans des domaines aussi variés que l'agriculture, la biodiversité, la conservation, les contaminants, les changements climatiques, la responsabilité sociale, la planification et le développement communautaire, les écosystèmes, l'écotourisme, les espèces menacées, le droit de l'environnement, les différentes facettes du génie, la santé, l'éducation, les pêcheries, l'énergie, la foresterie, les OGM, les combustibles, les gaz à effets de serre, la pollution, l'hydrologie, et beaucoup d'autres.

La recherche en photovoltaïque que mènent Joan Haysom et Karyn Hinzer est particulièrement intéressante. Lancé en 2010, leur projet SUNLAB a mis sur pied un laboratoire extérieur pour tester des installations solaires – APECS (*Advanced Photovoltaics for Economic Concentration Systems*). Les chercheurs et leur équipe travaillent en collaboration avec un partenaire privé, Morgan Solar Inc., pour étudier les possibilités d'utiliser des systèmes photovoltaïques à rendement élevé comme technologie économiquement viable pour la production d'énergie solaire en Ontario, au Canada et ailleurs dans le monde. Le projet a reçu dix millions de dollars de la Fondation de recherches de l'Ontario.

### 5. Progrès

Dans le cadre du programme d'optimisation des ressources lancé en 2010, le Service des immeubles s'est engagé à économiser 2,8 millions de dollars par année en investissant 8,7 millions de dollars de 2010 à 2015. Cet audacieux programme, qui comprend plusieurs initiatives écologiques visant à réduire notre consommation d'énergie et d'eau en plus de mesures de gestion des déchets et les coûts associés, a dépassé toutes les attentes : en 2014–2015, il a réalisé des économies de 4,8 millions de dollars en consommation d'énergie, en plus d'épargner 800 000 \$ grâce au recyclage, pour un total de 5,6 M \$. Cette somme représente une réduction de 28 500 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> ou l'économie de plus de 600,000 gigajoules d'énergie (165 000 GJ en 2014–15), l'équivalent de l'énergie utilisée par 5 600 résidences unifamiliales sur 5 ans.

En 2013–2014, le programme Éco-prospérité, programme d'amélioration continue, a engendré des économies de 4,1 millions de dollars en consommation d'énergie et d'eau. Cette même année, le programme de réacheminement des déchets a atteint un taux de réacheminement de 60 % alors que celui de recyclage de meubles a permis de réutiliser ou de placer près de 2 000 meubles de bureau. Une analyse sommaire de tous les programmes de réacheminement et de réduction des déchets a démontré des économies d'environ 800 000 dollars générées par la réduction d'au moins 100 tonnes de déchets qui n'ont pas été envoyés au site d'enfouissement et une réduction de 9 916 tonnes de CO<sub>2</sub>.

Quelques faits dignes de mention :

- En 2015, l'Université remporte le titre de champion canadien au concours RecycloManie pour une septième année de suite.

- L'Université crée une nouvelle piste cyclable à contresens qui traverse le campus d'un bout à l'autre.
- En 2014, selon l'*UI Green Metric World University Ranking*, l'Université se classe au 125<sup>e</sup> à l'échelle mondiale parmi les universités soucieuses du développement durable, et 8<sup>e</sup> au Canada.
- En partenariat avec Coop vélo, l'Université offre de nouveaux espaces extérieurs de réparation de vélos sur le campus.
- Près de 85 % des membres de la communauté universitaire utilisent le transport en commun ou d'autres formes de transport durable pour se rendre au campus.
- L'Université est devenue le septième établissement au Canada à recevoir la désignation de « campus équitable » grâce à l'offre de café, thé et chocolat équitable sur le campus.

#### a. **Énergie:**

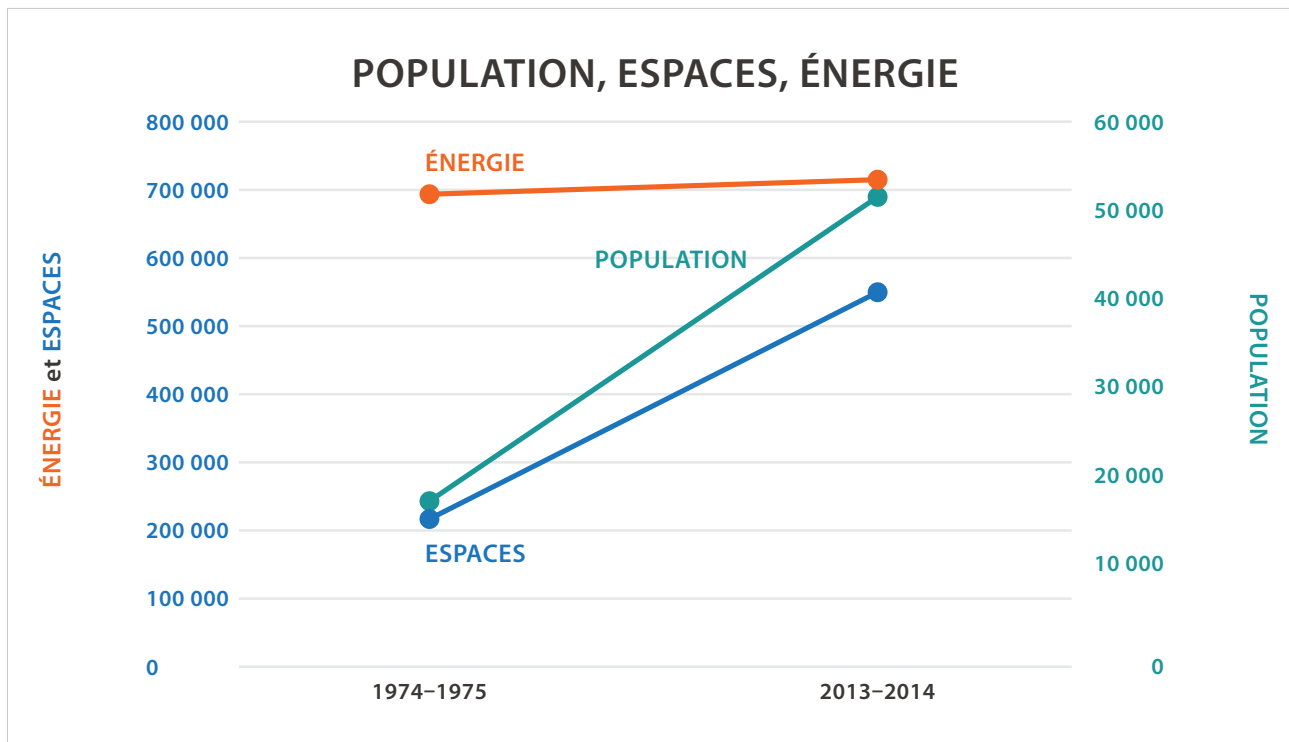
**Objectif :** Réduire sa consommation d'énergie de 2 % par année en dépit de la croissance du campus.

##### **Progrès :**

- En 2013, la consommation d'énergie a baissé de 0,5 % malgré l'ajout de 6 000 m<sup>2</sup> de superficie sur le campus.
- Les émissions de gaz à effet de serre ont chuté de 41 % depuis 1974, passant de plus de 27 000 tonnes de CO<sub>2</sub> à 16 000 tonnes.
- Malgré une augmentation de la population de 190 % et des espaces bâtis de 254 % sur le campus, la consommation d'énergie n'a augmenté que de 3% depuis 1974.
- Le programme Éco-prospérité a rapporté des économies cumulatives de 18,5 millions de dollars depuis 2010. Plus de 600 000 GJ sur 5 ans, 165,000 GJ en 2014–15 seulement d'énergie ont ainsi pu être économisés.
- Au nombre des édifices modernisés récemment, mentionnons la bibliothèque Morriset, les pavillons Desmarais, Fauteux et Roger-Guindon, et l'École de science informatique et de génie électrique (SIGE).
- L'Université s'est associée avec Hydro One pour embaucher un gestionnaire de l'énergie grise sur le campus. Ce gestionnaire se charge de réduire la consommation d'électricité en trouvant des façons d'économiser l'énergie.
- Pendant les journées les plus chaudes de l'année, la province demande à l'Université de réduire sa consommation d'énergie afin de protéger le réseau électrique. Nous prenons alors des mesures pour réduire notre consommation énergétique de 20 %, comme en éteignant tous les systèmes d'éclairage non essentiels et en procédant à une rotation des locaux ventilés.

De nouvelles installations pour utiliser de l'énergie solaire sur le campus sont à l'étude.

Graphique 1



Depuis 1974, l'Université d'Ottawa est parvenue à stabiliser sa consommation d'énergie, et ce, malgré une augmentation importante de sa population étudiante et de la superficie totale de ses immeubles.

### b. Réacheminement de déchets et recyclage

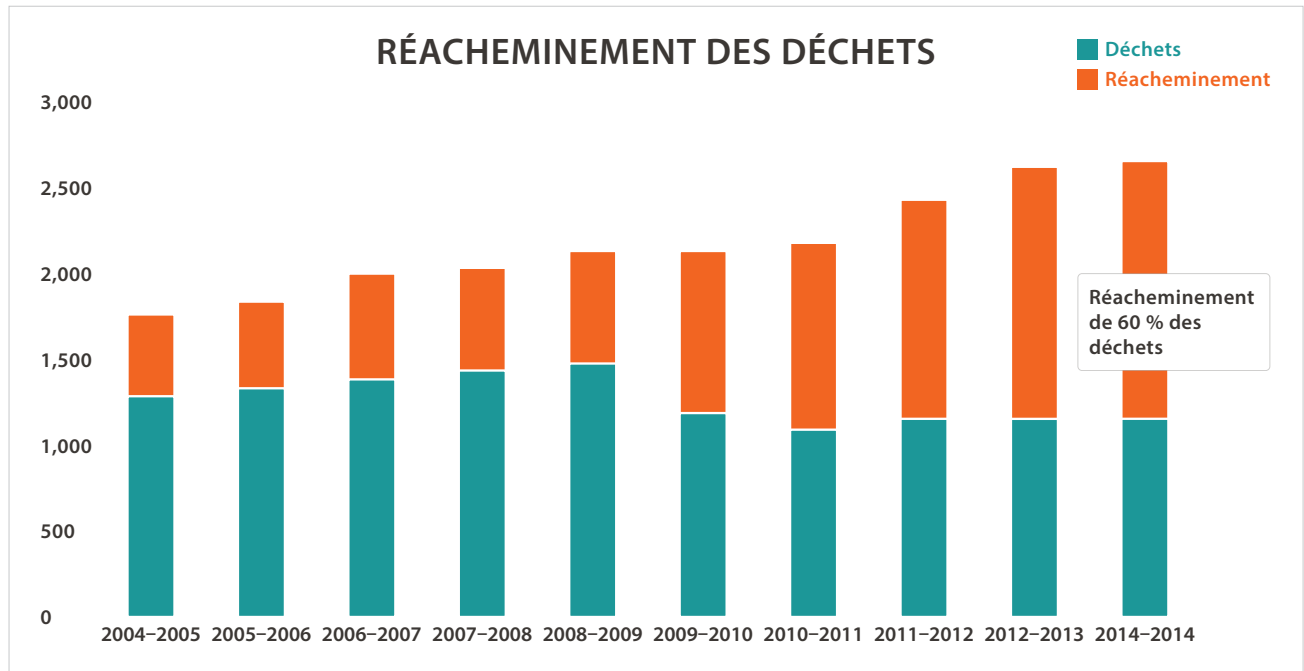
**Objectif :** Créer un campus sans déchets envoyés à l'enfouissement d'ici l'an 2020. Pour atteindre cet objectif, il faut obtenir un taux de réacheminement de déchets de 75 % d'ici 2017, trouver de nouvelles options de recyclage et acheter moins de produits non recyclables ou non réutilisables.

**Progrès:**

- Les mesures et programmes de réacheminement de déchets et de recyclage ont permis des économies de plus d'un million de dollars cette année.
- En 2015, le taux de réacheminement de déchets sur le campus a atteint 60 %.
- En 2014, on a généré 1 524 tonnes de déchets; mais on a réacheminé 2 664 tonnes de recyclage, incluant du compost.
- En 2014, on a ménagé ou réutilisé 22 tonnes d'objets grâce à la Gratuiterie; le programme de réutilisation de meubles a récupéré 102 tonnes de meubles.
- L'Université est la championne canadienne de RecycloManie pour la 7<sup>e</sup> année consécutive.
- De nouveaux programmes de recyclage de stylos et de cigarettes ont été lancés en 2013. Cette année, on a mis sur pied un programme de recyclage des sacs de café.
- La nouvelle salle à manger envisage de réacheminer 99 % de ses déchets.



Graphique 2



Les efforts de réduction des déchets ont donné des résultats concrets. En 2013–2014, 60 % des déchets produits sur le campus ont été traités autrement que par le simple enfouissement, soit par la récupération, le compostage ou la réutilisation.

### c. Eau

**Objectif :** Réduire de 2 % par année le volume d'eau consommée et encourager l'utilisation des eaux grises au lieu de l'eau potable.

**Progrès :**

- Les mesures de conservation mises en place en 2006 ont permis de réduire les coûts en eau de 558 000 dollars en une année.
- En 2013, notre consommation d'eau avait chuté de 4 %, en 2014, de 9 %. Depuis 1996, la consommation d'eau à l'Université a baissé de 44 %.
- On a amélioré la qualité de l'eau dans les fontaines à boire sur le campus.
- En 2010, l'Université d'Ottawa est devenue la première université ontarienne à cesser la vente d'eau embouteillée sur son campus.

### d. Transport durable

**Objectif :** Maintenir une part modale sur le campus de 85 % – pourcentage de gens qui utilisent d'autres formes de transport que le véhicule à passager unique. En d'autres termes, seulement 15 % des membres de la communauté universitaire utiliseraient un véhicule à passager unique.

**Progrès :**

- En 2014, la répartition modale s'établissait à 85 %.
- Une nouvelle piste cyclable à contresens, qui traverse le campus d'un bout à l'autre, a été construite récemment.
- On a installé des stations extérieures pour réparer les bicyclettes.
- La gestion de la demande en transport a généré des économies de 57 millions de dollars à cause de l'offre d'autres modes de transport, ce qui a permis de réduire le nombre de places de stationnement normalement offertes en fonction de la taille du campus.

**e. Alimentation durable**

**Objectif :** Accroître l'accès à des aliments locaux et biologiques, à des produits du commerce équitable ainsi qu'à des mets végétariens et végétaliens sur le campus.

**Progrès :**

- En 2015, l'Université d'Ottawa est devenue le septième établissement au Canada à recevoir la désignation de « campus équitable ».
- Environ 70 % des produits alimentaires servis à la cafétéria principale sont cultivés ou fabriqués dans un rayon de 500 km du campus et 27 % de ces produits sont cultivés et fabriqués en Ontario.
- On trouve des camions-cantines (food trucks) sur le campus qui servent des aliments produits localement.
- L'offre de produits alimentaires locaux, biologiques, végétaliens et de commerce équitable a augmenté sur le campus.
- Une plus grande quantité d'aliments provient de sources d'approvisionnement éthiques.

**f. Immeubles et espaces verts**

**Objectif :** Accroître la quantité d'espaces verts intérieurs et extérieurs fonctionnels et appliquer les critères de certification argent de la norme LEED pour les projets de construction d'envergure (dont la superficie est supérieure à 10 000 m<sup>2</sup>).

**Progrès :**

- Trois édifices sur le campus sont certifiés, ou en voie d'être certifiés, LEED : Pavillon des Sciences sociales (certifié or), Complexe de recherche avancée, Centre d'apprentissage.
- L'Université prépare un nouveau plan directeur pour le campus, qui sera soumis pour approbation finale à l'automne 2015. Le plan incorpore plusieurs recommandations visant le développement durable : il propose notamment une meilleure ségrégation des modes de transport et favorise les modes alternatifs comme le transport en commun, les voies piétonnières, les pistes cyclables. Il préconise de préserver les espaces verts existants et de chercher à ajouter des aménagements qui feront du campus un environnement sécuritaire et homogène.
- Il y a 50 jardins communautaires sur le campus et cinq toits verts.
- Le Pavillon des Sciences sociales est doté d'un mur végétal, le mur de biofiltration le plus important en Amérique du Nord. Il contient plus de 2 000 plantes et aide à purifier et humidifier l'air dans l'édifice.

**g. Émissions et changements climatiques :**

**Objectif :** Réduire d'ici 2020 les émissions directes de gaz à effet de serre (émissions de type 1) de 34 % par rapport aux niveaux de 2005. Concrètement, cela signifie que les émissions de gaz à effet de serre devront être égales ou inférieures à 13 000 tonnes en 2020.

**Progrès :**

- En 2013, nous avons réduit nos émissions de gaz à effet de serre (GES) de 23 % par rapport aux niveaux de 2005.
- Nous avons réduit nos émissions directes de GES de 41 % depuis 1974.
- Nos émissions de GES sont sous le seuil de déclaration du ministère de l'Environnement de l'Ontario, qui est de 25 000 tonnes.
- S'il y avait eu une taxe du carbone semblable à celle qui existe en Colombie-Britannique, nous aurions eu des économies de taxes de 494 000 dollars grâce aux succès de nos programmes de durabilité. Le gouvernement de l'Ontario a annoncé la création d'une bourse du carbone; or, son impact sur les économies possibles n'est pas encore connu.

**h. Communauté:**

**Objectif :** Augmenter le nombre d'éco-ambassadeurs sur le campus et créer un réseau de bénévoles composé d'étudiants et de membres de la communauté universitaire.

**Progrès :**

- Le Bureau du développement durable a poursuivi sa collaboration avec le Programme d'apprentissage par l'engagement communautaire. Ce programme permet aux étudiants de participer à des expériences d'apprentissage à l'extérieur de la salle de classe traditionnelle. Il y a une multitude de cours dans le cadre de la composante d'apprentissage par l'engagement communautaire. En 2014, plus de 300 étudiants ont participé à des activités de développement durable parrainées par le Bureau du développement durable de l'Université.
- Le Bureau du développement durable a relancé le Réseau Éco auquel 45 étudiants ont participé en 2014. Le programme Réseau Éco vise à intégrer les activités mises en œuvre par divers départements et services sur le plan du développement durable en offrant aux membres du personnel intéressés des outils, des trucs et de la formation qui les aideront à adopter des pratiques écologiques au bureau. Il a pour but de mobiliser les employés autour des questions de durabilité et de les amener à atteindre les objectifs liés au développement durable établis par le Comité du développement durable (COMDEV).
- Par l'entremise du programme de réutilisation de meubles et de La Gratuiterie, les dons à la communauté ont augmenté.

**6. Initiatives en matière de placement**

L'Université s'est imposée comme leader en adoptant, en 2009, une approche d'investissement responsable en ligne avec les Principes pour l'investissement responsable (PIR) établis par les Nations-Unies. Cette approche, reconnue comme un étalon de l'industrie du placement, procure un cadre des meilleures pratiques à travers ses principes directeurs. L'investissement responsable incorpore les considérations environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG) dans le processus décisionnel de placement et par conséquent, vise aussi à

améliorer le rendement des placements. C'est pourquoi ils jouent un rôle pertinent dans l'évaluation de la valeur économique de ces investissements.

Depuis 2009, le personnel du Bureau de la trésorerie et de la caisse de retraite de l'Université travaille à élaborer et améliorer notre approche investissement responsable afin qu'elle soit conforme aux Principes pour l'investissement responsable des Nations-Unies. La revue trimestrielle de l'utilisation des droits de vote et la supervision régulière des gestionnaires de placements pour déterminer comment ils incorporent les facteurs ESG dans leurs décisions de placements comptent au nombre des actions spécifiques entreprises par le personnel. Ce processus a évolué jusqu'à l'adhésion de l'Université aux principes pour l'investissement responsable. À ce titre, l'Université a accès à des ressources pour l'aider à atteindre ses objectifs et à mesurer son rendement.

En harmonisant son approche à l'investissement sur les PIR, l'Université s'est engagée publiquement à prendre des décisions en matière de placements qui prennent en considération les questions sociales, environnementales et de gouvernance (ESG) de manière à répondre à ses responsabilités fiduciaires visant à optimiser le rendement des placements. Il est prévu que cette approche – la méthode la plus efficace pour obtenir des changements concrets en ce qui a trait aux questions ESG, incluant les préoccupations liées aux changements climatiques – favorisera la collaboration avec d'autres investisseurs et permettra de lancer de nouvelles initiatives; ceci est supporté par le nombre grandissant de nos gestionnaires externes de placements qui deviennent signataires des PIR.

**Voici les six principes clés de l'approche à l'investissement PIR :**

1. Prendre en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière de placement.
2. Être des investisseurs actifs qui prennent en compte les questions ESG dans les politiques et pratiques corporatives.
3. Demander aux entités dans lesquelles nous investissons de publier les informations appropriées sur les questions ESG.
4. Favoriser l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion de placements.
5. Travailler avec les autres signataires pour accroître l'efficacité de l'application des Principes.
6. Rendre compte de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.

À titre de membre actif des PIR, l'Université remplit chaque année le questionnaire qui documente notre approche PIR. À la suite de ce processus, nous avons reçu le premier rapport sur notre approche PIR en 2014 qui a noté les domaines spécifiques dans lesquels nous devons améliorer notre approche investissement responsable ainsi que d'autres mesures à mettre en place. Notons que ce rapport indique aussi que notre supervision des gestionnaires d'actions se classait au-dessus de la médiane par rapport aux investisseurs de taille similaire.

Nous révisons présentement nos documents qui traitent d'investissement responsable et avons également bonifié les lignes directrices liées aux règlements sur le placement. Les nouvelles lignes directrices visent à décrire la philosophie et l'approche de l'Université relativement aux six Principes PIR et incluent les mécanismes de supervision et comment nous pouvons développer les mécanismes de supervision et augmenter les capacités de l'Université à placer de façon responsable.

Parmi les secteurs clés où des actions concrètes peuvent être entreprises, nous notons la possibilité de devenir signataire de l'accord de Montréal, à savoir de mesurer, superviser et faire rapport sur l'empreinte carbonique des portefeuilles de placements et de produire et publier un rapport annuel portant sur l'investissement responsable

sur le site internet de l'Université. Une fois terminées et approuvées, les lignes directrices sur l'investissement responsable seront disponibles de façon à ce que les intéressés puissent apprendre l'approche de l'Université et les actions spécifiques qui sont effectuées en ce sens.

## 7. Projets et initiatives en cours

Pour atteindre ses grands objectifs de développement durable, l'Université d'Ottawa a lancé plusieurs nouveaux projets et initiatives. En voici quelques-uns:

### a. Programmes d'énergie

#### **Écoprosperité**

Le programme d'Éco-prospérité vise à moderniser les installations afin d'accroître le rendement énergétique du campus. En 2013, il était à l'origine d'économies d'énergie se chiffrant à plus de trois millions de dollars. Au cours des prochaines années, l'Université prévoit améliorer le rendement énergétique de certains autres édifices, notamment les pavillons Roger-Guindon, Colonel-By et Marion, le Complexe des biosciences et le Centre de recherche avancée en génomique environnementale (CRAGE). Ces améliorations pourraient générer des économies de 2,2 millions de dollars. L'énergie économisée grâce au programme d'Éco-prospérité permettrait d'alimenter 1 194 résidences pour une année entière.

#### **Plan directeur**

L'Université d'Ottawa utilise une installation d'électricité, de climatisation et de chauffage centralisés. En d'autres termes, tous les édifices sont reliés par des tunnels souterrains qui permettent à l'énergie de passer de la centrale thermique aux édifices. Le procédé récent de planification pour le plan directeur a dévoilé des impacts importants sur la capacité de nos infrastructures. En fait, grâce à la campagne Eco-prospérité, le réseau électrique a une réserve additionnelle de 2000 KW, ou assez pour accommoder quatre ou cinq nouveaux édifices majeurs. Le réseau de chauffage a vu une réduction dans sa capacité de pointe en dépit de la forte croissance et l'intensification de recherche.

#### **Gestionnaire de l'énergie grise**

L'Université s'est associée avec Hydro One pour embaucher un gestionnaire de l'énergie grise sur le campus. Ce gestionnaire se charge de réduire la consommation d'électricité en trouvant des façons d'économiser l'énergie. Dans les deux premières années, une réduction de la pointe électrique de 1098 KW a été réalisée, soit deux fois plus que l'objectif de 600 KW. Une réduction additionnelle de 500 KW est anticipée cette année.

#### **Gestion de la demande électrique**

Pendant les journées les plus chaudes de l'année, la province demande à l'Université de réduire sa consommation d'énergie afin de protéger le réseau électrique. Nous prenons alors des mesures pour réduire notre consommation énergétique, comme éteindre tous les systèmes d'éclairage non essentiels et procéder à une rotation des locaux ventilés. Des économies annuelles de plus d'un million de dollars sont ainsi réalisées et l'objectif est de maintenir ces mesures pour réduire non seulement les coûts, mais également la demande en électricité, notamment en période de pointe, qui représente 70 % de la facture de consommation d'énergie du campus principal.

## b. Programmes de gestion des déchets et de recyclage

Le campus compte 20 programmes de recyclage et de réutilisation.

**Centres de recyclage :** Il existe plus de 150 centres de recyclage sur le campus, et bon nombre d'entre eux comprennent des stations de compostage. Nous recyclons également les déchets électroniques. Les piles peuvent être déposées aux centres de recyclage désignés à cette fin.

**La Gratuiterie :** [La Gratuiterie](#) est un magasin d'articles récupérés qui sont offerts gratuitement à la communauté. Les articles sont recueillis, lavés, triés puis donnés chaque semaine à la Gratuiterie. Il s'agit d'une bonne façon de redonner vie à de vieux articles et d'éviter ainsi qu'ils se retrouvent dans les sites d'enfouissement.

**Déposez et dégagez :** Dans le cadre du programme [Déposez et dégagez](#), on procède à la collecte des articles abandonnés par les étudiants quittant leur résidence afin que ces articles ne soient pas envoyés aux sites d'enfouissement.

**Programme de réutilisation de meubles :** Des milliers de meubles sont offerts gratuitement à la communauté universitaire plutôt qu'être envoyés aux sites d'enfouissement.

**Programme de recyclage :** Le Service des approvisionnements et le Service des immeubles, en collaboration avec la compagnie TerraCycle, ont mis en place le premier programme de recyclage de stylos à l'Université. Depuis, on a étendu la portée du programme pour inclure le recyclage des sacs de café et des chaussures. L'objectif consiste à réduire l'empreinte écologique de l'Université en évitant que ces articles parmi les déchets.

## c. Programmes de gestion d'eau

**Réutilisation des eaux noires :** L'Université récupère les eaux usées de son centre de traitement des eaux afin de les utiliser pour le chauffage et la climatisation des édifices sur le campus.

**Raccords à faible débit :** Tous les nouveaux raccords installés sur le campus sont maintenant à faible débit. Ces dispositifs utilisent considérablement moins d'eau et sont installés à l'échelle du campus (robinets, toilettes et urinoirs).

**Remplacement des fontaines à eau potable :** Chaque année, l'Université investit dans l'amélioration des distributeurs existants et dans l'ajout de nouvelles fontaines à eau potable sur le campus. Ces mesures ont pour objet d'accroître la qualité de l'eau potable et son accessibilité.

**Gestion des eaux pluviales :** Afin de réduire ses répercussions sur les quartiers avoisinants, l'Université d'Ottawa prend des mesures concrètes en installant des rigoles de drainage biologique afin de filtrer et de récupérer les eaux pluviales.

## d. Programmes de transport durable

**Laissez-passer universel (U-Pass) :** L'U-Pass est un laissez-passer à tarif réduit offert aux étudiants résidant dans les régions desservies par OC Transpo.

**Structures sécurisées pour vélos :** L'Université met à la disposition de la communauté universitaire deux structures sécurisées pour vélos.

**Covoiturage :** Le stationnement préférentiel et le programme de retour d'urgence à la maison font partie des incitatifs offerts aux covoitureurs.

**Vélo-Partage :** Dans le cadre de ce programme, les membres de la communauté universitaire peuvent emprunter des vélos.

**Coop vélo :** Tous les membres de la communauté universitaire ont accès à [Coop vélo](#). La Coop organise des activités et des ateliers gratuits sur la réparation des vélos.

**Espaces de réparation de vélos :** L'Université compte trois espaces de réparation de vélos sur le campus principal, ainsi qu'un autre sur le campus Roger-Guindon.

**Aménagement piétonnier :** L'Université donne la priorité aux infrastructures piétonnières sur son campus – trottoirs – plutôt qu'aux parcs de stationnement.

#### e. Approvisionnement durable

**Campus sans sacs de plastique :** L'Université n'offre plus de sacs de plastique gratuitement sur le campus. En d'autres termes, vous verrez des sacs de plastique uniquement s'ils sont biodégradables ou si des frais ont été imposés pour les utiliser. Nous encourageons les membres de la communauté universitaire à se servir de sacs réutilisables chaque fois que cela est possible.

**Produits fabriqués dans des ateliers sans exploitation :** L'approvisionnement durable n'est pas seulement une question environnementale, mais relève également de la justice sociale. Conformément aux règlements 98 et 36, l'Université interdit l'achat de produits de marque sauf si ceux-ci respectent des critères très stricts relativement à leur fabrication dans des ateliers sans exploitation.

#### f. Alimentation

**Campus équitable :** En tant que septième établissement d'enseignement au Canada à recevoir la désignation de « campus équitable », nous sommes déterminés à offrir un plus grand nombre de produits du commerce équitable à l'échelle du campus.

**Aliments locaux :** L'Université impose également des exigences quant à la quantité d'aliments locaux vendus sur le campus.

**Campus sans eau embouteillée :** En 2010, l'Université d'Ottawa est devenue la première université ontarienne à cesser la vente d'eau embouteillée sur son campus.

#### g. Programmes de gestion des émissions de gaz à effets de serre et changements climatiques

**Panneaux solaires :** Quelques panneaux photovoltaïques sont installés sur le campus comme source d'énergie renouvelable. Nous étudions la possibilité d'en installer d'autres afin de diversifier nos sources d'énergie et d'y intégrer l'énergie renouvelable.

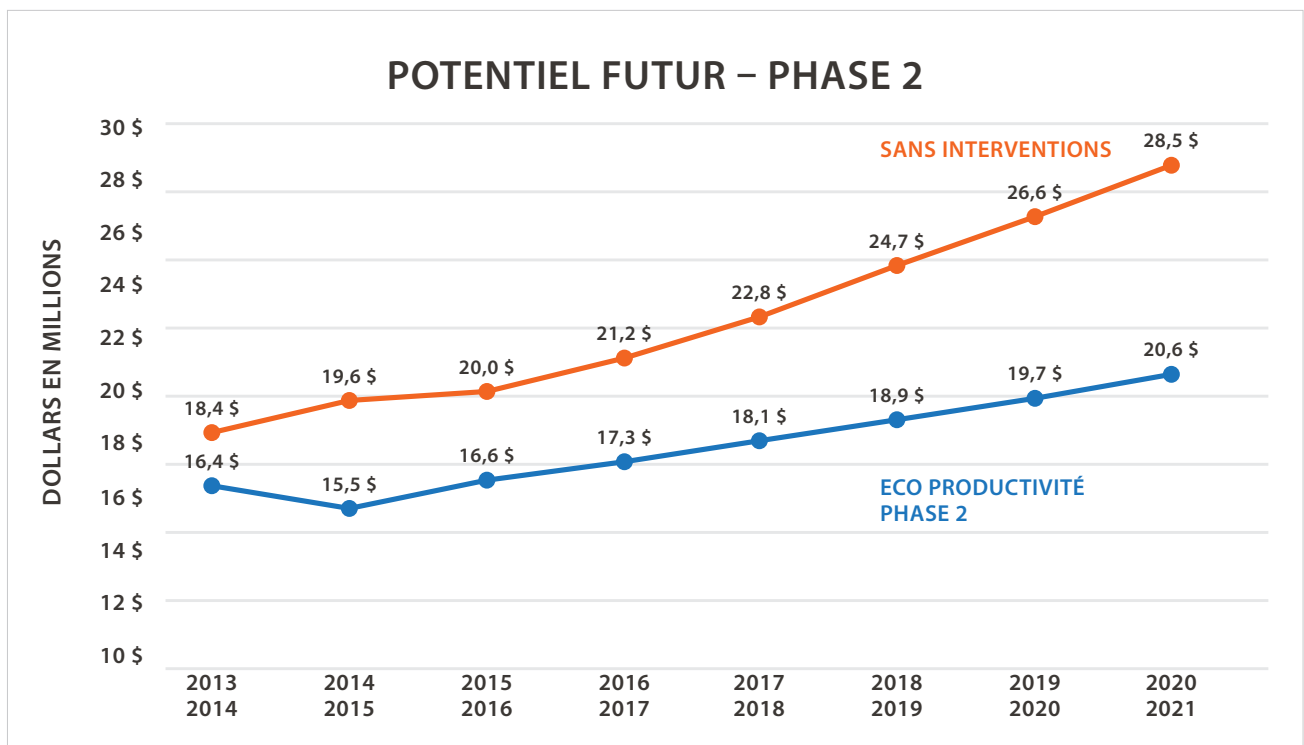
**Énergie verte :** Des sources d'énergie de remplacement sont offertes sur le campus, comme celles de l'entreprise Bullfrog Power qui se sert d'énergies provenant de sources renouvelables et à faible incidence. Par exemple, l'Institut de l'environnement achète son énergie de l'entreprise Bullfrog Power pour ses bureaux.

**Véhicules hybrides :** Afin de réduire ses émissions, le Service de la protection a remplacé sa flotte complète par des véhicules hybrides.

**h. Autres activités de développement durable sur le campus**

- Au boulot en vélo
- Jardins communautaires
- Heure de la Terre
- Semaine verte
- Matinées caféinées
- Journée nationale de la p'tite laine
- RecycloManie

**Graphique 3**



Grâce à des investissements stratégiques dans ses infrastructures, l'Université compte réaliser des économies annuelles de près de 8 M\$ d'ici 2020.



## 8. Révision et mise à jour des politiques

L'Université d'Ottawa agit depuis longtemps comme chef de file en matière de durabilité et les politiques et règlements en vigueur sur le campus le démontrent éloquentement.

Par exemple, l'Université d'Ottawa tient à administrer ses activités de façon responsable en ce qui concerne la protection et l'amélioration du milieu naturel. C'est pourquoi elle s'impose, entre autres choses, d'agir comme suit :

- a. Prendre les mesures voulues pour respecter et, lorsque cela est possible sur les plans pratique et économique, dépasser les exigences minimales fixées dans les lois, règlements et normes de protection environnementale.
- b. Cerner, évaluer et contrôler les risques pour l'environnement qui découlent des activités de l'Université.
- c. Prévoir, concevoir, construire et exploiter ses installations en respectant toutes les dispositions législatives concernant l'environnement, la communauté universitaire et le grand public.
- d. Considérer les répercussions environnementales des activités et projets à l'étude ou en cours avant de prendre une décision ou d'autoriser la mise à exécution.
- e. Lorsqu'il n'y a pas de lois pertinentes et que cela est faisable, adopter des règles qui favorisent la protection de l'environnement et la diminution des risques.
- f. Instaurer un programme permanent pour contrôler activement et efficacement l'application des lois sur l'environnement et des règlements universitaires.
- g. Nous révisons actuellement le règlement 72 afin qu'il reflète mieux les meilleures pratiques et méthodes en ce qui a trait au développement durable. Entre autres, nous voulons intégrer les notions de durabilité dans le règlement ainsi que dans l'enseignement et l'apprentissage. Nous voulons également consolider le rôle du Comité sur le développement durable sur le campus. Pour ce faire, nous rédigeons des principes de base qui appuieront les objectifs révisés du règlement. Il s'agit d'éléments tels que le principe de précaution (est-ce que nous devrions agir si les résultats sont incertains?), les effets sur le cycle de vie, la participation des parties intéressées et l'approvisionnement.

## 9. Plans futurs

L'Université souhaite poursuivre sur sa lancée des dernières années et continuer à être un leader dans le domaine du développement durable, non seulement pour le bien-être de notre campus, mais pour celui de la société en général.

### **L'Université vise à:**

- Poursuivre les efforts pour rendre le campus plus écoénergétique et réduire ses effets sur l'environnement.
- Mettre en place les mesures nécessaires pour atteindre l'objectif de campus « zéro déchet ».
- Utiliser l'eau efficacement et n'utiliser que le même volume d'eau potable que celui qui tombe en précipitations sur le campus – réduire de 2 % par année le volume d'eau utilisée.

- Promouvoir divers modes de transport durable auprès des membres de la communauté universitaire.
- Favoriser un système d'alimentation durable.
- Développer un campus qui est en harmonie avec l'environnement – au minimum selon les critères de certification argent de la norme LEED (ou équivalent) pour les nouveaux édifices d'envergure.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre de manière à dépasser toutes les cibles canadiennes, en raison de notre détermination à protéger l'air que nous respirons et à atténuer les conséquences des changements climatiques.
- Exercer notre leadership afin de bâtir une société durable en sensibilisant nos étudiants au développement durable pour en faire de meilleurs citoyens.

## 10. Conclusion

Comme entité socialement responsable, l'Université d'Ottawa pose des gestes concrets à l'égard de la protection de l'environnement : par le travail et l'excellence de ses chercheurs, elle contribue à l'avancement des connaissances et de la science; par l'enseignement, elle prépare les prochaines générations de leaders à être des citoyens écoresponsables aptes à agir positivement dans leurs collectivités; par ses mesures et ses programmes, elle a un impact direct sur le milieu qui nous entoure en réduisant son empreinte environnementale. Depuis 1974, elle a réduit sa consommation d'énergie, ses émissions de gaz à effet de serre, et ce, alors que sa population étudiante a plus que triplé et que la superficie de ses immeubles a plus que doublé au cours de la même période.

L'Université ne peut pas continuer d'améliorer ses plans en matière de développement durable sans les nombreux champions et ambassadeurs sur le campus. Grâce à leur leadership dans divers projets, leur dévouement et leurs propositions pour réduire les déchets, augmenter les économies d'énergie et d'eau ou proposer une alimentation et des moyens de transport durables, le campus est devenu un chef de file national en développement durable.

Un campus durable est un campus efficient qui respecte toutes les ressources en appui à sa mission. L'Université investit depuis plusieurs années pour améliorer son efficacité, et nous continuerons de le faire.